



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CROUS DE TOULOUSE OCCITANIE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire CROUS TOULOUSE, session 2022

La présidente du CROUS DE TOULOUSE OCCITANIE,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire CROUS TOULOUSE, au titre de l'année 2022 :

Madame RIVIER-MONRIBOT Fabienne, directrice adjointe, présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires Toulouse Occitanie, Toulouse.

Madame RACINE Catherine, directrice adjointe, vice-présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires Montpellier Occitanie, Montpellier.

Monsieur GLÉNAT Olivier, directeur général des services, expert, Institut universitaire de technologie Albi, Albi.

Monsieur PRUSSAK Florian, directeur vie de campus, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires Toulouse Occitanie, Toulouse.

Madame CACHAU Marlène, attachée territoriale, membre, Conseil départemental de Haute Garonne.

Monsieur BARRAUD Pierre-Marie, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Toulouse occitanie, Toulouse.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à *Toulouse*, le *24.05.22*

La Directrice générale,

Dominique Froment